

SOUS-DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET PAUVRETE D'UN PAYS PAUVRE (CAS DU ZAIRE)

Par

Kankuenda M'BAYA

A. INTRODUCTION

Le Zaïre est généralement considéré du point de vue économique comme l'un des plus riches pays d'Afrique. On le classe deuxième après le géant Nigéria à l'exception de l'Afrique du Sud. On a d'ailleurs dit souvent qu'il était un scandale géologique et agricole.

En ce qui concerne le secteur minier, le pays est en effet premier producteur mondial du diamant industriel et du cobalt, sixième producteur mondial du cuivre, exportateur du zinc, du manganèse, de l'or, du germanium, de l'étain, du cadmium, du wolfram, du tantalum-columbite, etc. Il produit le pétrole et le charbon. Il possède des gisements non encore exploités de minerai de fer, de nickel, de l'uranium, de beauxite, du gaz méthane, etc.

Sur le plan agricole, la taille et la situation géographique du pays le gratifient d'une gamme de climats et de sols, en bref, de zones écologiques assez diversifiées pour lui permettre d'offrir aux marchés nationaux et internationaux tous les produits végétaux et animaux représentatifs de zones équatoriales, intertropicales et même tempérées comprenant les cultures pérennes, les cultures annuelles non vivrières ainsi que les cultures vivrières.

Le deuxième atout du pays sur le plan agricole, c'est le partage de son espace entre les deux hémisphères qui régularise l'offre des produits agricoles dont les campagnes agricoles s'alternent de part et d'autre de l'Équateur, permettant par ailleurs une navigation fluviale sans difficulté pendant toute l'année.

Il faut dire enfin que le Zaïre possède une riche forêt équatoriale, couvrant 44 % de son territoire, soit environ 105 millions d'hectares, ce qui représente 47 % des forêts denses d'Afrique tropicale.

Et de fait, en plus des produits vivriers (céréales, tubercules, légumineuses ...) consommés sur place, le Zaïre exportait jusqu'il y a peu d'années, du manioc, du maïs, des bananes, du café (Robusta et Arabica), du thé, de l'huile de palme (il en fut le premier exportateur africain pendant longtemps), de l'huile des palmistes, de l'huile d'arachide, du coton, des tourteaux, du caoutchouc, du rauwolfia, du pyrèthre, du quinquina, du copal, du cacao, de la citronnelle, de la papaine, du bois, etc. Il faut ajouter à cela qu'en ce qui concerne la production vivrière, le pays couvrirait pratiquement l'ensemble de ses besoins.

L'image qu'on se fait des richesses fabuleuses de ce pays n'est donc pas sans fondement. De sorte que malgré la détérioration de l'appareil de production consécutive aux chaos et troubles politiques qu'à connus le Zaïre au cours des premières années de son indépendance, la Banque du Zaïre pouvait encore écrire : « Avec 77 dollars en 1967 au lieu de 94 dollars (à la fin de la période coloniale), le Congo se place encore maintenant parmi les plus riches pays d'Afrique » (1).

Or aujourd'hui, dix-sept ans après l'indépendance et en fait depuis lors, les estimations les plus optimistes situent le PIB per capita au Zaïre à près de 100 dollars. Le Zaïre se trouve ainsi, conformément à la catégorisation des Nations Unies, dans le groupe des pays les plus pauvres — *least developed* — du continent, et cela sans compter le fait que dans la répartition réelle, les inégalités sont devenues plus criantes qu'auparavant. De plus, ce qui correspondrait d'ailleurs à la situation de la plupart des pays africains de cette catégorie, le Zaïre est pratiquement un pays sans accès côtier.

En effet, la grande partie des exportations zaïroises transitent normalement par les ports de Mombassa (au Kenya via l'Ouganda), Dar-es-Salam (en Tanzanie), Béira et Maputo (au Mozambique), Le Cap (en Afrique du Sud) ainsi que Lobito (en Angola). Le reste passe par la « voie nationale » en empruntant le bref terminal du fleuve Zaïre. Or cette voie, sans compter de nombreuses ruptures de charge qui la rendent peu économique, doit passer par les eaux territoriales angolaises avant de se lancer dans la haute mer. Nous pouvons donc à juste titre considérer le Zaïre comme un pays sans accès côtier, au moins jusqu'à la construction et l'utilisation du futur port en eau profonde à Banana qui est encore au niveau des études et donc de projet.

Mais comment le pays en est-il arrivé à pareille situation malgré ses fabuleuses richesses et son potentiel économique enviable ? De manière générale cette situation signifie qu'au cours des seize dernières années, le taux de croissance annuel restait pratiquement le même que celui de la population, c'est-à-dire autour de 3 %. Il y a eu certes des années où il était supérieur à celui de la population, des années où il lui était égal ou inférieur, devenant parfois négatif, mais dans l'ensemble il a gardé le niveau moyen de celui de la population.

Néanmoins les différents secteurs ont évolué de manière très divergente. Nous mettrons de côté les secteurs de l'énergie et des transports dans la mesure où ils sont très tributaires de l'évolution de l'activité de production dans les autres secteurs.

L'industrie manufacturière est le secteur qui a connu une croissance soutenue jusqu'en 1974 avec un taux annuel au moins égal à 7 %. Des fois il approchait 20 %. L'industrie minière et métallurgique a connu d'abord une période de stagnation au cours des sept premières années de l'indépendance où elle avait plus ou moins maintenu son niveau d'avant 1960, et puis une période de croissance réelle assez soutenue jusqu'en 1974, avec un taux moyen annuel d'environ 6 % (2).

De façon générale ces deux secteurs ont donc connu une évolution satisfaisante (leur niveau de production ayant largement dépassé celui d'avant 1960), et ceci aurait dû en principe amener le PIB à soutenir un taux de croissance d'au moins 6 %, qui était d'ailleurs l'objectif des pouvoirs publics. Ce qui, selon les mêmes sources devait conduire à une croissance annuelle du PIB par habitant de près de 3 %. Or comme nous l'avons dit, ça n'a pas été le cas. Et de fait le secteur agricole a connu une évolution qui a sérieusement affecté l'évolution générale de l'économie.

La production agricole avait en effet fait une chute de 40 % au cours des sept premières années de l'indépendance. Pendant les sept dernières années, l'agriculture avait d'abord commencé une reprise entre 1968

et 1970 avec un taux moyen annuel d'environ 7 % (après les mesures de réforme monétaire de 1967), et puis une stagnation et finalement une régression entre 1971 et 1976. C'est dire que de façon globale pour l'ensemble de la période, la production agricole n'a jamais atteint son niveau d'avant l'indépendance, et en fait son taux moyen annuel de croissance est resté inférieur à celui de la population. Ce secteur constitue à notre avis le point le plus faible de l'économie zairoise et c'est ici que nous prétendons trouver la réponse à la question que nous nous posons au départ, celle de savoir pourquoi un pays aussi riche pouvait être aujourd'hui l'un des plus pauvres du continent.

B. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE ZAIROISE.

Pour que la régression de la population agricole affecte l'évolution générale de l'économie zairoise à ce niveau, il faudrait qu'elle soit d'une importance non négligeable dans l'économie de ce pays. Le tableau No. 1 ci-dessus nous indique le poids de l'agriculture dans l'économie du Zaïre et son évolution — régressive — depuis la fin de la période coloniale.

TABLEAU 1 : Contribution des différents secteurs au PIB
(en % du PIB au coût des facteurs)

Secteurs	: 1959	: 1964	: 1969	: 1974
1. Primaire	: 48	: 43	: 37)
dont Agric	: 38	: 33	: 25	: 18)55
2. Secondaire	: 30	: 23	: 30)
3. Tertiaire	: 22	: 34	: 33	: 45
Total	: 100	: 100	: 100	: 100

Source : *Calculé d'après les Rapports annuels de la Banque du Zaïre 67-75.*

La production agricole représentait ainsi 38 % du PIB en 1959. Il va de soi que sa régression ne peut qu'affecter dangereusement la croissance du PIB et surtout du PIB par habitant, étant donné la détérioration des conditions de vie dans le milieu rural, l'exode rural qui s'ensuit nécessairement et en conséquence la diminution de la population active à la campagne.

En ce qui concerne les recettes d'exportation, l'agriculture apportait au pays plus de 41 % des recettes totales avant 1960. Ce pourcentage n'était plus que de 29,6 % en 1964, de 14 % en 1969 et 1974. Or cette

évolution régressive est due plutôt à la chute de la production, c'est-à-dire des quantités (comme on le verra) qu'à celle des cours sur le marché mondial. L'on comprend déjà pourquoi une simple négligence d'un secteur aussi important (40 % aussi bien du PIB que des recettes d'exportation) ne peut avoir que des effets néfastes sur l'évolution générale de l'économie.

C. POLITIQUE AGRICOLE COLONIALE.

Pendant la période coloniale, la croissance de l'agriculture zairoise était en fait une « réussite » de l'administration coloniale. Cette dernière avait plus ou moins réparti les tâches. La production d'exportation était laissée principalement aux soins des entreprises et des colons à l'exception du coton. Mais en dernière analyse, même dans ce cas, nous pouvons affirmer que cette culture était aux mains des entreprises dans la mesure où le paysan qui la pratiquait jouissait d'une situation inférieure à celle d'un ouvrier franc, et qu'en conséquence on peut valablement le considérer comme un ouvrier des compagnies cotonnières qui « achetaient » sa production (4). La production vivrière était l'œuvre des paysans zairois, ce qui permettait de faire supporter les frais de production du mode de production capitaliste par les modes de production locaux. Mais nous n'allons pas nous étendre sur ces aspects. Néanmoins ce qu'il faudrait dire c'est que l'administration coloniale avait une politique conséquente et s'était montré efficace du point de vue de ses objectifs.

En ce qui concerne la production vivrière, « l'objectif de l'administration était d'approvisionner en abondance et à bon marché les centres urbains (en recourant au minimum aux importations) et, dans ce but, de dégager de l'agriculture traditionnelle un surplus à commercialiser » (5). La préoccupation majeure portait ainsi beaucoup plus sur les conditions du marché du travail que sur le revenu agricole. Puisqu'il fallait réaliser un certain équilibre alimentaire, l'intervention de l'Etat colonial fut de type militariste : imposition des superficies à emblaver, imposition de certaines cultures, imposition parfois des quotas à atteindre, introduction dans certaines régions des cultures vivrières riches en matières nutritives et même vulgarisation — à basse échelle — de la pisciculture (6). Ceci sur le plan direct de la production.

De manière indirecte, le pouvoir colonial avait également poussé les paysans à produire davantage et réaliser un certain surplus. Il y a eu d'abord la politique des bas prix aux producteurs agricoles qui en fait était contradictoire avec l'objectif d'une grande production vivrière à commercialiser, mais qui ne pouvait réussir que moyennant outre les contraintes administratives déjà citées, l'imposition en argent qui était aussi un mécanisme de ce qu'on a appelé le mode de production colonial.

Certes le système de transports et communications était essentiellement un réseau d'exportation, et remplissait aussi d'autres fonctions du point de vue du contrôle administratif, mais il était tout de même assez diversifié et surtout régulièrement entretenu pour servir la commercialisation des produits sur les marchés locaux, ce qui était une mesure indirecte en « faveur » de l'agriculture paysanne.

Un enseignement agricole formait des cadres d'encadrement assez efficaces pour apprendre aux paysans les techniques culturales les plus élémentaires. Peu ou pas grand chose en ce qui concerne la recherche agronomique sur les produits vivriers, le crédit agricole, l'investissement agricole, l'articulation avec une industrie fournisseuse ou débouché, le développement des techniques, etc.

La « réussite » de la politique coloniale dans ce secteur - production vivrière - était donc en fait une grande fragilité dans la mesure où elle reposait fondamentalement sur l'efficacité de l'appareil coercitif de l'administration, particulièrement pendant la période du mode de production colonial. Au cours de la dernière période de la colonisation, les contraintes administratives n'étaient plus une nécessité car l'impôt en argent, les prix bas au producteur agricole, ainsi que le fait que bon nombre de prestations propres aux modes de production traditionnels se faisaient déjà en grande partie en argent, c'est-à-dire en passant par le marché avaient entraîné le paysan dans la production marchande. Apparemment ceci était une réussite pour la commercialisation « libre » des produits agricoles. Mais ceci était également une grande fragilité parce que l'existence parasitaire du mode de production capitaliste sur les autres modes de production - en laissant à leur charge la reproduction de la quasi totalité de la force de travail sociale - consistait en l'intégration du paysan en l'appauvrissant davantage. Ceci a pour conséquence qu'à un niveau donné de détérioration des termes d'échange, et des conditions de vie à la campagne, le paysan va réagir par la fraude fiscale, le repli sur la subsistance, l'exode rural et peut-être une insurrection populaire. C'est ce qui d'ailleurs s'est passé au Zaïre.

En ce qui concerne la production agricole d'exportation, l'administration était toute à leur service. D'une manière générale, l'administration coloniale orientait les investissements des colons et des entreprises vers les productions agricoles de grande rentabilité. Ses propres investissements dans le secteur étaient de l'ordre de 15 % du budget des dépenses en capital, ce qui est déjà un encouragement pour les colons. Une politique de larges concessions leur permettait d'acquérir de vastes domaines presque gratuitement. Le réseau des transports et communications était naturellement extraverti et bien entretenu dans l'intérêt de ces producteurs. La politique salariale et celle de prix agricoles (vivriers) leur offrait une main d'œuvre presque gratuite.

L'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo (INEAC) fut le plus grand institut de recherche agronomique en Afrique centrale. Toutes ses stations étaient spécialisées dans les cultures d'exportation. Cet institut - public - consacrait donc les travaux et les résultats de ses recherches au progrès de la production agricole d'exportation. Une politique de crédit - par des organismes spécialisés ou par les banques - leur offrait des conditions de crédit particulièrement avantageuses. Enfin, la constitution des caisses de stabilisation ou de soutien aux exportations et surtout la politique fiscale de l'Etat colonial accordait des faveurs aux exportateurs agricoles. Par exemple des exonérations ou des réductions des taxes sur les importations des machines agricoles, sur les bâtiments agricoles, etc. Le cas le plus typique est celui des droits de sortie sur les produits agricoles. Les exportateurs avaient l'autorisation officielle de ne

pas payer ces taxes, mais de les faire figurer quand même sur leurs comptes en les récupérant sur les paysans qui pratiquent les cultures d'exportation et ou sur les ouvriers au niveau des prix d'achat ou des salaires.

On se rend ainsi compte de « l'efficacité » de la politique agricole de la période coloniale. Ici en jouant sur les mécanismes et les rouages de l'économie libérale – sous forme de capitalisme monopoliste d'Etat – pour stimuler la production agricole d'exportation. Là d'abord en utilisant la contrainte administrative et ensuite en jouant sur la technique de l'impôt en argent et de la fixation des prix agricoles soi-disant minima, alors qu'en pratique ils deviennent toujours maxima pour l'encadrement du paysan.

Cette politique avait pu ainsi faire jouer à l'agriculture zaïroise un rôle de premier plan dans l'économie du pays non seulement en assurant le nécessaire équilibre alimentaire, l'équilibre sinon l'excédent de la balance des paiements, mais aussi le financement de l'infrastructure de mise en valeur coloniale et même en bonne partie l'industrialisation du pays (7).

Mais comme nous l'avons indiqué, le succès n'était possible que grâce à un appareil d'Etat colonial. Et que même dans ce cadre la réussite du système avait des limites. Ce qui fonde la fragilité des bases de cette politique et de son succès.

Les faiblesses de la politique agricole post-coloniale – qui venaient d'ailleurs après une période de troubles politiques –, la pauvreté des milieux ruraux ont démontré par ailleurs la réalité de cette fragilité. Et c'est là que se situent le point crucial et névralgique de l'économie zaïroise et l'explication de la stagnation du PIB par habitant. Certes la baisse de l'agriculture concomitante à la hausse de la production minière et métallurgique a donné une grande importance à ce dernier secteur au point que l'économie du pays dépend énormément de l'exploitation des minerais et particulièrement du cuivre. Ceci est effectivement un autre point névralgique de cette économie, mais nous estimons que le secteur agricole reste primordial, dans la mesure où la solution efficace de son problème permet d'alléger en grande partie les difficultés dues à la dépendance du pays des exportations minières. Du reste on connaît des pays qui sont essentiellement agricoles mais qui ne sont pas des plus pauvres d'Afrique.

D. POLITIQUE AGRICOLE POST-COLONIALE.

La baisse de la production agricole au cours des premières années de l'indépendance est due non seulement à la fragilité du système colonial dont nous venons de parler, mais aussi aux troubles politiques qui ont marqué la naissance de la nouvelle République.

Mais peu après, lorsque la pacification et l'unification du pays ont été réalisées, c'est nous pensons, la politique agricole suivie par les instances dirigeantes qui est à la base de la détérioration de cette activité.

Les contraintes directes du type colonial n'était plus possibles étant donné les conditions socio-politiques post-coloniales. C'est donc sur les autres leviers de commande que les pouvoirs pouvaient agir.

En ce qui concerne les transports et les voies de communication, le simple cas du réseau routier est significatif. En effet, les premiers troubles politiques avaient complètement détérioré les routes, ponts et bacs. Un office fut créé pour remettre en bon état tout le réseau routier (145.000 Km). Jusqu'ici cet office n'a pu rétablir que 45.000 Km d'intérêt général sur 68.000 Km. Nombreux sont les ponts et bacs qui ne fonctionnent pas. Cet état de chose n'est certes pas de nature à encourager la production dans les milieux ruraux.

La recherche agronomique qui se faisait sous le nom de l'I.N.E.A.C. et aujourd'hui sous celui de l'I.N.E.R.A. n'a pas changé ses activités - recherche axée sur les cultures d'exportation -, mais ses activités ont sensiblement baissé. Des stations de recherche ont dû être fermées. Les crédits à cet institut sont destinés essentiellement au paiement des salaires et l'achat des fournitures de bureau.

La recherche est ainsi restée inactive pendant très longtemps. Des conventions d'assistance technique semblent indiquer l'intention de faire quelque chose dans le sens de la relance, mais l'état général de l'économie ne semble pas faciliter l'importation des produits chimiques nécessaires et du matériel de laboratoire.

On ne va donc pas se plaindre que la recherche agronomique ne s'est pas orientée vers la production vivrière paysanne puisque même celle pour laquelle elle était outillée, elle n'en a plus été capable.

Le deuxième volet de la recherche, c'est la diffusion de ses résultats. Cette dernière exige un nombre suffisant d'encadreurs ou de vulgarisateurs bien formés. Selon les normes admises, il faut, pour que les paysans soient bien encadrés, un maximum de 300 à 400 paysans par moniteur et de 5 à 10 moniteurs agricoles par agronome (entendez assistant), et de plus ou moins 10 agronomes par ingénieur agronome. Or, au Zaïre, les moyennes nationales sont deux ou trois fois supérieures. En partant des tableaux 2 et 3 suivants, nous avons estimé le nombre de paysan à 5.900.000 à raison de deux paysans par ménage. Nous avons également estimé à 5.000 le nombre de moniteurs agricoles et à 150-200 celui des agronomes, le reste étant des bureaucrates aux différents échelons (gouvernement central, divisions régionales, etc). Il faut d'ailleurs remarquer que les ingénieurs agronomes sont inexistantes dans les milieux ruraux, exception faite de ceux qui travaillent dans les sociétés de plantation, de l'élevage ou dans les programmes spéciaux. Bon nombre d'entre eux se trouvent souvent d'ailleurs dans les bureaux.

En nombre insuffisant et avec des conditions de travail peu encourageantes, ces cadres sont ainsi mal placés pour encadrer correctement les paysans. Par ailleurs, le type même d'enseignement qu'ils ont reçu, loin des stations de recherche, ne les arme même pas suffisamment bien pour le travail d'encadrement. De plus, à part les encadreurs formés avant l'indépendance, ceux formés après ont eu un programme (- après la suppression des cycles de deux à quatre années d'études secondaires agricoles), qui «insistait davantage sur la formation générale. Par le fait même (...) ce type d'enseignement perdit sa raison d'être car il ne visa plus en fait à former des agronomes adjoints (ou assistants agricoles), mais à

préparer aux diverses sections scientifiques de l'université. En pratique cela aboutit à un vaste gaspillage intellectuel, car la plupart des élèves des ETSA (Ecoles Techniques Secondaires Agricoles) passés à l'université entrèrent dans d'autres sections que l'agronomie» (8).

Dès lors, même s'ils sont employés par le département de l'agriculture, leur efficacité est douteuse.

TABLEAU II : Personnel du Département de l'Agriculture par Région : 1973

Région	Sous statut (1)	Sous contrat (1)	Total
Gouvernement central	203	112	315
Kinshasa (ville)	20	26	46
Bas-Zaïre	94	224	318
Bandundu	105	311	416
Equateur	116	480	596
Haut-Zaïre	122	741	863
Kivu	91	759	850
Shaba	140	412	552
Kasaï-Oriental	181	749	930
Kasaï-Occidental	42	845	887
Total	1.114	4.659	5.773

Source : Département de l'Agriculture.

- (1) *La distinction entre personnel sous statut et sous contrat a été abrogée depuis 1973 et actuellement il y a un statut unique du personnel de carrière des services d'Etat. Sur ces 5.773 agents, 44 seulement ont fait des études supérieures, 757 ont fait des études techniques secondaires agricoles tandis que tout le reste a suivi une formation d'apprentissage. Sur ce même chiffre, 1.726 agents ne sont pas payés par le département des finances parce que travaillant dans les offices agricoles ou autres programmes et parmi eux, 27 universitaires et 84 agent du niveau des études secondaires agricoles.*

**TABLEAU II : Population agricole et nombre des exploitations
dans le secteur traditionnel en 1970**

Région	Population tot.	Population agricole (1)	Nombre de ménages paysans (2)	Nombre de personnes par ménage
Kinshasa	1.323.039	—	—	—
Bas-Zaïre	1.504.361	1.151.217	215.584	5,34
Bandundu	2.600.556	2.180.356	387.964	5,62
Equateur	2.431.812	2.079.858	366.172	5,68
Haut-Zaïre	3.356.419	2.738.714	570.565	4,80
Kivu	3.361.883	2.896.765	145.656	6,50
Shaba	2.753.714	1.841.928	368.386	5,00
Kasai-Oriental	1.872.231	1.469.268	290.369	5,06
Kasai-Occid.	2.433.861	1.767.723	296.598	5,96
Total	21.637.876	16.125.829	2.941.294	5,48

Source : *Département de l'agriculture : Statistiques agricoles, présentation de quelques résultats provisoires du recensement de l'agriculture.*

- (1) *Données obtenues d'abord en soustrayant du chiffre de la population totale celui de la population des 79 principales villes et centres, et ensuite en multipliant ce résultat par 0,95 pour tenir compte de la population rurale non agricole.*
- (2) *Chiffres obtenus en partant de l'estimation du nombre de personnes par ménage.*

Par ailleurs la part de l'enseignement agricole dans le réseau de l'enseignement national est très faible et représente en fait la situation réelle de l'agriculture dans les préoccupations de la politique économique du pays. En effet, sur un total de 730 écoles secondaires, 216 sont du type enseignement secondaire général, 323 du secondaire normal et 131 du secondaire technique professionnel parmi lesquelles 31 seulement (4,2 % de l'ensemble) sont des écoles agricoles et vétérinaires.

En ce qui concerne les investissements dans le domaine agricole, disons d'abord qu'il y a eu purement et simplement un mouvement de désinvestissement au cours des sept premières années qui ont suivi l'indé-

pendance à cause de l'insécurité et du chaos politiques qu'a connus le pays. Peu après «les investissements agricoles auxquels on a assisté ... ont été pour la plupart des projets à participation gouvernementale. Les privés étrangers se désintéressant ..., c'est désormais aux nationaux et à l'Etat qu'il appartient d'investir. L'effort qui a été fourni en ce domaine par les uns et par les autres demeure insuffisant. Si l'investissement est insuffisant, la production en souffrira» (9).

En effet, les investissements dans l'agriculture entre 1968 et 1973 sont passés de 7 % à 2 % du budget des dépenses en capital, et même si on ajoute les montants des investissements directement financés grâce à l'aide extérieure, le pourcentage atteint à peine 8 % (10), alors qu'il était de 15 % avant l'indépendance.

Même la Société de Financement de Développement (SOFIDE), l'organisme qui finance les projets de développement du Zaïre, n'a pas échappé à cette politique. Ses interventions annuelles dans l'agriculture proprement dite sont restées en-dessous de 1 % de l'ensemble de ses interventions, et ceci depuis la fondation jusqu'à ce jour, à l'exception de l'année 1974 où effectivement elles ont atteint ce pourcentage de 1 % (11).

Un autre levier qu'il faut évoquer ici, c'est la politique des prix au producteur. Nombreuses sont les études qui ont déjà montré que les paysans zaïrois planteurs de coton sont moins bien payés que leurs collègues d'autres pays africains. Quant aux prix des produits vivriers, ils sont à la campagne généralement deux, trois et même quatre fois inférieures à ce qu'ils sont en ville. La marge étant évidemment accaparée par les commerçants intermédiaires.

Par ailleurs, le fait de reconnaître des monopoles à des usiniers ou des exportateurs en leur accordant des zones d'achat est à la base de beaucoup d'abus de la part de ces derniers. Les prix minima par l'arrêté départemental — déjà bas — sont généralement des prix maxima. Sous prétexte que les produits agricoles offerts par les paysans sont de mauvaise qualité — par exemple —, les acheteurs offrent des prix plus que dérisoires. Rien de plus pour décourager complètement les paysans (12).

L'inexistence d'un système de crédit aux paysans pour révolutionner les techniques de production en agriculture (outillage, inputs) et la détérioration des anciennes structures de crédit aux entreprises agricoles exportatrices ont également ajouté à cette négligence de l'agriculture par les pouvoirs publics (13).

Les entreprises agricoles ont d'ailleurs exprimé à plusieurs reprises leurs plaintes aux autorités responsables. Elles se plaignent particulièrement de la politique fiscale et financière du pays et sollicitent une série de mesures et de facilités qui peuvent les aider à relancer leurs activités (14).

Enfin l'absence d'une politique de développement industrielle en articulation avec l'agriculture soit en amont (en fournissant du matériel et des inputs agricoles) soit en aval (en traitant et transformant la production paysanne) à laquelle s'ajoute l'absence d'un plan de développement fût-il indicatif sont des preuves supplémentaires du peu d'intérêt que les autorités ont porté à l'agriculture du pays et finalement de l'anarchie qui a régné dans ce secteur.

Les conséquences de cette situation c'est que le Zaïre autrefois exportateur des vivres et qui n'importait que 1 % de sa production alimentaire pour couvrir les besoins internes, importe aujourd'hui plus que le tiers de sa consommation. Ensuite c'est que même pour les cultures d'exportation, si elles n'ont pas disparu du tableau des exportations zaïroises, elles ont au moins diminué en quantité, sauf, rares exceptions. Dans le premier cas on trouve le coton et ses sous-produits, l'arachide et ses sous-produits, le rauwolfia, le pyrèthre, etc., tandis que dans le deuxième on trouve tous les produits du palmier, le bois, le caoutchouc, le café, etc.

X
X X

Samir AMIN a divisé en trois catégories le groupe des pays moins avancés (least developed) (15).

«Premièrement il y a, dans ce groupe hétéroclite, des pays qui n'appartiennent pas à la périphérie du système mondial. Ces pays, qui n'entretiennent pas de relations avec le centre du système mondial, n'exportant rien, ni produits, ni main d'œuvre, et n'important pas davantage ni produits ni capitaux ne sont pas sous-développés, mais méritent d'être qualifiés de traditionnels (pré-capitalistes)» (...).

«Un second groupe est constitué de pays intégrés au système mondial, donc appartenant à la périphérie et sous-développés au sens propre du terme, mais y remplissant les fonctions spécifiques dans le cadre du développement inégal de la périphérie elle-même. Il s'agit des pays, ou des régions, qui fournissent à la périphérie principale soit une main d'œuvre, soit des marchandises».

«Un troisième groupe enfin de pays «moins avancés» présente des caractères totalement différents. Il s'agit de pays, ou de régions, intégrés très tôt et très fortement au système mondial et minés de ce fait, de zones dévastées».

Le cas du Zaïre que nous venons de présenter se classe difficilement dans ces catégories bien qu'il s'agisse bien d'un pays périphérique. Nous pensons donc qu'un pays même potentiellement riche peut se trouver «moins avancé» simplement du fait d'une politique de sous-développement suivie par ses dirigeants, soit au niveau global de la politique économique, soit au niveau d'un secteur important donné.

NOTES

- (1) Banque du Zaïre, Rapport annuel 1967, p. 42.
- (2) idem différents rapports annuels.
- (3) DUPRIEZ, P., La production d'exportation, in IRES, Indépendance, Inflation, Développement, Moutou, Paris, 1968, p. 653.
- (4) KANKUENDA, M., Les industries du pôle de Kinshasa, Réflexion sur la stratégie des pôles de croissance en pays africains, les Cahiers du CEDAF, Bruxelles, 1-2/1977.
- (5) RYELANDT, B., L'inflation en pays sous-développé, Moutou 1970, p.159.

- (6) NDONGALA, E., La production vivrière au Congo pendant la période 1960-1966, in IRES, *Indépendance...* op.cit. Chapitre IX.
- (7) KABEYA, T., L'industrialisation et le développement agricole au Zaïre (1885-1975), logique d'une articulation, Communication préparée pour le colloque afro-asiatique sur les relations entre l'industrialisation et le développement agricole, Tananarive, juillet 1975.
- (8) DE FAILLY, D., Histoire de l'enseignement agricole au Congo, in *Cahiers congolais de la recherche et du développement*, vol. XIV, No. 2, mai-juillet 1970, p. 45.
- (9) LUMPUNGU, K., Les problèmes actuels de l'économie agricole zaïroise, in *Cahiers économiques et sociaux*, vol. XII, No. 2, 1974, p. 15.
- (10) BIRD, L'économie du Zaïre, Tome III, tableaux 5.10 et 5.11, Kinshasa, 1975.
- (11) SOFIDE, L'activité de la SOFIDE dans le domaine agricole, document présenté à la 4e Foire Internationale de Kinshasa, juillet 1976.
- (12) DIEBO, D., Commercialisation des produits agricoles et développement rural au Kivu, in Section de recherches économiques et financières, *Développement rural au Kivu*, ronéo, IRS, Kinshasa, 1976.
- (13) KANKUENDA, M., Organisation de la production agricole au Kivu, in Section de recherches économiques et financières, *Développement rural ...* op.cit.
- (14) TSHIMUANGA, M., et KUBUIMANA, Quelques considérations sur les entreprises agricoles établies au Zaïre, ronéo, ONRD, Kinshasa, 1973.
- (15) AMIN, S., Impérialisme et sous-développement en Afrique, *Anthropos*, Paris, 1976, pp. 152-154.

SUMMARY

The author attempts to explain the paradoxical situation of the Zairian economy with its immense agricultural potential on the one hand and stagnation and underdevelopment of its agricultural production on the other hand. In the introductory part, the author shows the importance of agriculture to the Zairian economy in both the colonial and post-independence period.

In the colonial period, agricultural production experienced rapid growth and at the time of independence it accounted for 38 per cent of GNP which is high considering the importance of mineral production in Zaïre. Colonial agriculture was based on a dualistic division of labour in which white settlers and foreign firms (backed by the colonial governments which provided them the necessary physical infrastructure) specialized in export crops and the Africa small farmers specialized in staple food production usually under some form of coercion.

Since independence agricultural production has declined dramatically. Given the significant weight of agriculture in Zaïre, this retrogression has had adverse effects on the overall performance of the economy. The author argues that the decline in agriculture was not only due to the inherent fragility of the policies pursued by the colonial governments and

the weakness of the structures inherited by the new government but was also a consequence of policies pursued by the post-independence government. After independence, the direct means of coercion available to the colonial government were no longer applicable nor did the political instability facilitate the maintenance of the infrastructure left behind by the colonial government. However, in addition to these constraints, there was a set of policy measures adopted by the government which was to ensure stagnation. In the first place, agricultural research continued to favour export crops although the level of allocation of funds to research institutes declined. Secondly, the prices paid to peasants were very low. Thirdly, adequate credit facilities were not extended to farmers. And, finally, there was no industrial policy clearly related to the policy of agriculture either by providing agriculture with essential inputs or by transforming its output.

X

X X

WORKING PAPERS OF CODESRIA RESEARCH PROJECTS

Continued from page 23

3. *Project on Transnational Corporations, Mineral Resources and Industrialization in Africa.*

- a) Ressources Minières Africaines et Division Internationale du Travail by F. Yachir
- b) Uranium Industry in Africa, Its World Significance, Present Problems and Future Perspectives. by G. Hamid
- c) Transnationals and the Nigeria Oil Industry. by Akin Fadahunsi
- d) The Exploitation of Mineral Resources in Africa. by G. Hamid
- e) Les Multinationales et l'Exploitation du Fer Mauritanien. by A.M.Ould Cheikh
- f) Perspectives de l'Industrie de l'Aluminium en Afrique. by A. Fahri
- g) The proposed United Nations Code of Conduct on Transnational Corporations: an African point of view. by T.M. Ocran.

See page 66 for other Research Projects.